



L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE

Histoire de santé de la personne	L'infirmière collecte des informations à propos de : Raison de consultation ou hospitalisation ; Histoire du problème actuel au moyen de la méthode PQRSTU ; Antécédents médicaux liés à l'état de santé ; Traitement actuel (efficacité, effets indésirables et adhésion).
Examen de l'état physique	Selon l'histoire de santé, l'infirmière approfondit son évaluation par un examen physique des systèmes pertinents (cardiovasculaire, respiratoire, neurologie, etc.) à l'aide des techniques d'inspection, de palpation, de percussion et d'auscultation au besoin.
Examen de la condition mentale	L'infirmière réalise un examen mental qui lui permet de recueillir de façon systématique des données objectives et subjectives sur la condition mentale de la personne.
Dimension psychosociale	L'infirmière obtient de l'information sur : Environnement physique et social (la situation conjugale, le milieu de vie, les principales occupations) ; Réseau de soutien social ; Facteurs de stress et la capacité de la personne à gérer son anxiété ; Facultés adaptatives (capacités à résoudre des problèmes, à prendre des décisions, à s'exprimer et à demander de l'aide, ainsi que l'estime de soi) ; Situation financière et les ressources ; Perspective de l'entourage ; Culture et la spiritualité.
Risques	L'infirmière évalue les risques pertinents à la situation de santé de la personne : Risque suicidaire ; Risque hétéro-agressif ; Risque d'abus (physique, psychologique et sexuel) ; Risque de blessures ; L'usage de substances et dépendances.
Outil de mesure	L'infirmière utilise des outils de mesure pertinents à la condition de la personne.